

**IMPORTANT : les chèques de réservation sont à dater du 01/01/2019 pour une arrivée jusqu'au 31/08/2019 ou en cas de débit au 01/01/2019 et du 01/03/2019 pour une arrivée après le 31/08/2019 suite à la modification de la durée de validité des chèques**

Pour réserver, il faut procéder de la manière suivante :

## **1 – CONSULTER LES TARIFS, LES DATES DE LOCATION ET LES DISPONIBILITES**

Pour chacun des 7 appartements mis en location, vous trouverez dans le TARIF 2019 les périodes de location et le tarif appliqué tout compris (WIFI, TAXE DE SEJOUR, EAU, ELECTRICITE, - voir sur la page « complément au tarif 2019»), sauf les frais de dossier et les options choisies (par ex le forfait ménage fin de location, la location de linge de draps, de linge de toilettes, etc.).

Nous contacter (par l'onglet CONTACT, par mail ou par téléphone) pour vérifier la disponibilité et le prix et que nous vous informions de la possibilité de procéder à la réservation auprès des Thermes

## **2 - COMPLETER ET NOUS RETOURNER LA DEMANDE DE RESERVATION ET LE CHEQUE**

Une fois la cure déterminée, nous vous envoyons une DEMANDE DE RESERVATION à nous retourner avec le chèque de réservation

**La location est effectuée à une seule personne ou un couple. Les autres occupants ne sont pas des locataires mais sont invités par le locataire officiel sous sa responsabilité. La location n'est pas cessible, à titre onéreux ou gratuit, et la sous location interdite.**

Le locataire doit remplir toutes les cases nécessaires, en indiquant précisément son adresse courriel et tous les autres renseignements notamment les personnes qui séjourneront dans l'appartement (y compris vous même), le montant total du loyer dû, le montant de l'acompte, les frais de dossier, le total à envoyer et le solde du.

N'oubliez pas de dater et signer la demande.

***Vous devez ensuite nous envoyer la demande par La Poste, dans une enveloppe affranchie suffisamment, en joignant les documents suivants :***

- **le chèque de réservation,**
- **la photocopie d'une pièce d'identité pour les étrangers**

A réception de votre demande, nous vous confirmerons par courriel votre réservation si celle-ci est toujours disponible. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, la confirmation sera faite par courrier.

***Il faudra nous envoyer le plus rapidement possible ::***

- le justificatif d'assurance villégiature à demander à votre assureur, attestant que vous êtes assuré pour la location et en responsabilité civile, pendant la période de location.,
- les documents valables pour la période de location concernant votre chien autorisé : passeport avec l'indication des vaccinations à jour et attestation d'assurance couvrant les problèmes induits par votre chien

Ces documents sont à fournir au minimum 60 jours avant votre arrivée, sinon la réservation est annulée de votre fait mais le solde reste dû et le chèque de réservation n'est pas remboursé.

## **3 – LA SEMAINE PRECEDANT L'ARRIVEE, MERCI DE NOUS CONFIRMER PAR COURRIEL L'HEURE APPROXIMATIVE D'ARRIVEE**

**Les arrivées sont obligatoirement entre 14h et 15h30 et les départs entre 9h et 10h.** Comme nous habitons à plus de 65 km d'Amélie, merci de RESPECTER IMPERATIVEMENT les jours et heures prévus.

## **4 – ARRIVEE SPECIALE (pour arriver en dehors des jours et heures prévus) :**

Si vous désirez arriver à une date ou une plage horaire différente que celle prévue, ***vous devez nous contacter au moins 90 jours avant la date d'arrivée pour que nous puissions vous faire parvenir tous les documents à nous retourner*** sous quinze jours au plus :

- la demande d'arrivée spéciale
- le chèque du solde à l'ordre de Philippe MULLER
- le chèque de cautionnement de 600 euro à l'ordre de Philippe MULLER
- le contrat daté et signé en deux exemplaires, sans ajout ni surcharge
- l'état des lieux et l'inventaire, daté et signé, en deux exemplaires

- l'attestation d'assurance villégiature et la copie du carnet de vaccination

Vous reconnaissez par la signature du document ARRIVEE SPECIALE que l'état des lieux contradictoire ne peut être effectué (les lieux vous sont livrés propres et en bon état, avec l'inventaire complet selon le descriptif).

Après votre entrée dans les lieux, vous disposez de 24 h pour nous faire part des problèmes par rapport à l'état des lieux et nous noterons les problèmes d'un commun accord : aucune contestation de votre part ne pourra être admise ensuite.

#### **5 – NE PAS OUBLIER LES MONTANTS A REGLER A L'ARRIVEE**

Sauf si les règlements ont déjà été effectués, n'oubliez pas qu'il faudra, à l'arrivée, payer le solde du séjour et fournir un chèque de cautionnement. N'oubliez pas de prendre votre chéquier, vos chèques vacances ou des espèces en quantité suffisante !!!

#### **6 – SUIVI DU COURRIER**

Pour ceux qui désirent faire suivre leur courrier, il faut indiquer sur l'imprimé de la Poste vos Nom, Prénom, le numéro de l'appartement (ex : appartement 4) ainsi que l'adresse : résidence CAN NINA, 16 Rue des Ecoles, 66110 AMELIE LES BAINS

#### **7 – CONSULTER LA DOCUMENTATION MISE A VOTRE DISPOSITION**

En plus des documents indiqués ci-dessus, vous trouverez sur le site les documents suivants :

- les conditions générales de location (susceptibles de modification)
- un exemplaire du type de contrat qui sera signé le jour de votre arrivée (susceptible de modification)
- un exemplaire de l'état des lieux et de l'inventaire (susceptible de modification)
- un document municipal sur la taxe de séjour

**ADRESSE DE LA LOCATION : 66110 AMELIE LES BAINS 16 Rue des Ecoles**

**ADRESSE COURRIER : Philippe MULLER  
13 RUE CAPDAL  
66510 ST HIPPOLYTE  
France**

**SIRET : 381.509.397.00026 (activité de loueur en meublé non professionnel)**

**SITE INTERNET : <http://amelielocation.fr>  
ADRESSE COURRIEL : [contact@amelielocation.fr](mailto:contact@amelielocation.fr)  
Tél. : 06.41.66.20.30**

**NB :**

**Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation de votre choix**

**Nous déconseillons aux personnes ne supportant pas la chaleur de venir sur Amélie et dans notre résidence en été : le printemps et l'automne sont très agréables et tempérés**